



SYNDICAT PENITENTIAIRE DES SURVEILLANTS

100 % CEA



SYNDICAT PENITENTIAIRE DES SURVEILLANTS

CORPS D'ENCADREMENT ET D'APPLICATION

BUREAU REGIONAL GRAND EST

Le : 20 FEVRIER 2026

COURSE POURSUITE...

Le 19 février 2026, dans le cadre d'une mission d'escorte judiciaire, un équipage PREJ de Troyes a quitté la cour d'appel de REIMS à 11h35 avec deux détenus à bord.

Ils ont été pris en chasse par un véhicule roulant à vive allure à 11h40. À 11h45, le dispositif SAGEO a été déclenché au cours du trajet.

Grace au professionnalisme des agents, a beaucoup de sang-froid et à leur réactivité, le véhicule n'a pas réussi à les doubler malgré de nombreuses tentatives, mettant en danger l'escorte et les autres usagers de la route.

Il ressort d'après les éléments recueillis, que le pôle de Rennes de la société SAGEO rencontrait des difficultés à géolocaliser l'équipage au moment des faits. En conséquence, le chef d'escorte a assuré lui-même la transmission des informations relatives à leur position tout au long du trajet. La Police nationale n'a pu intervenir, faute d'informations transmises par SAGEO en temps utile.

Le chef d'escorte a averti sa hiérarchie, celle-ci a contacté la MA de CHALONS EN CHAMPAGNE afin de prévenir de leur arrivée. Les ELSP de la M.A étaient présents sur site afin de sécuriser l'arrivée de leurs collègues.

L'arrivée à la maison d'arrêt de Châlons-en-Champagne est intervenue à 12h08, soit 28 minutes après le début de l'incident.

**TOUT EST BIEN QUI FINI BIEN ...MAIS CELA AURAIT PU SE TERMINER PAR UN
Drame !!!!!**

Que s'est-il passé avec le dispositif SAGEO ? Problème de réseau ? Matériel défaillant ... ?

Le SPS CEA exige que le dysfonctionnement soit clairement identifié et résolu, la vie des agents ne peut pas être conditionné au hasard du bon fonctionnement du matériel sensé assurer leur sécurité.

Le SPS CEA demande qu'à minima un TOS soit remis aux agents de l'équipage PREJ.

Le bureau régional Grand Est